

Le Sentier des Douaniers de La Trinité-sur-Mer



Randonnée n°1318461

Une randonnée proposée par Auray Baie de Quiberon

Du port de la Trinité-sur-Mer, "la Mecque de la Voile", le sentier côtier conduit de plage en plage jusqu'à la Pointe de Kerbihan et son point de vue sur la Baie de Quiberon. Il se poursuit vers les marais salants de Kervillen, récemment réhabilités.

Durée :	2h10	Difficulté :	Facile
Distance :	7.47km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	20m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	20m		
Point haut :	21m	Commune :	La Trinité-sur-Mer (56470)
Point bas :	0m		

Description

Se rendre à La Trinité-sur-Mer, sur le port (parking possible, payant en saison - autres stationnements gratuits possibles un peu plus loin).

(D/A) Du parking, longer le port de La Trinité-sur-Mer vers la capitainerie et la jetée Sud (ou môle Éric Tabarly, célèbre navigateur). Vous êtes sur le

GR®34 balisé Blanc et Rouge. Poursuivre sur le Cours des Quais et sur la Rue du Men Dû, tout en longeant les bassins.

(1) Au bout du port, emprunter le sentier côtier qui débute au niveau de l'ancre de marine, sur le Terre-Plein des Américains. Rejoindre un carrefour en T.

(2) Continuer à suivre le sentier qui est bordé de plusieurs plages dont la plage de Men Allen, de forme convexe.

Traverser "le Bois d'Amour" avec ses grandes demeures du début du XX^{ème} siècle. Continuer le sentier jusqu'à la Pointe de Kerbihan.

(3) Poursuivre le sentier sous les pins vers Kervillen. Longer la Plage de Ty Guard et passer à proximité de blockhaus, puis rejoindre la belle plage de sable fin de Kervillen.

(4) Poursuivre au milieu des marais salants, de nouveau exploités depuis 2012 par un paludier. Prendre à droite vers le grenier à sel, puis au croisement suivant à gauche, et à nouveau à droite jusqu'au Bois des Pins du Poulbert (aire de pique nique).

(5) Traverser le bois et tourner à droite après le parking pour rejoindre la route départementale reliant Carnac à La Trinité-sur-Mer.

(6) Prendre à droite le long de la D186 en suivant la piste cyclable sécurisée (**attention, route fréquentée, en particulier en été**) jusqu'à la Rue de Kervourden, l'emprunter à droite. Rejoindre le giratoire de la Rue du Gréal.

(7) La prendre à gauche. Au giratoire suivant, virer dans la Rue de Kerhino à gauche puis à droite dans le Chemin de la Hune. Descendre jusqu'au bord de mer afin de retrouver le sentier côtier.

(2) Le reprendre à gauche pour rejoindre le port et le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Renseignements complémentaires et autres randonnées : [Office de Tourisme de La Trinité-sur-Mer](#), 30 Cours des Quais, 02 97 55 72 21

A proximité

Pointe de Kerbihan (site protégé) abrite "Ty Guard", ancienne maison des douaniers (aujourd'hui privée) et qui propose un

magnifique point de vue sur la Baie de Quiberon.

[Marais salants de Kervillen](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-des-douaniers-de-la-trinite-s/>



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.